



FICHE D'INSCRIPTION 2022/2023

- Ateliers Arts Plastiques
 Ateliers Chorégraphiques
 Première inscription
 Renouvellement

Reprise des ateliers à partir du lundi 19 septembre 2022

Fiche à rendre avant le 21 octobre 2022

Coordonnées de l'inscrit

Nom et Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Courriel (en lettre capitale) : Téléphone :

Représentants légaux (pour les inscrits mineurs)

Nom et Prénom : Parenté :

Adresse si différente :

Courriel : Téléphone :

Nom et Prénom : Parenté :

Adresse si différente :

Courriel : Téléphone :

Activités*			
Tarifs (septembre 2022 à juin 2023)		Fleuryzien Annuel/trimestriel	Extérieur Annuel/trimestriel
Ateliers Arts Plastiques	Adultes mardi de 14h à 16h <input type="checkbox"/>	173,40€ / 58,14€	244,80€ / 82,62€
	6-12 ans mercredi de 15h30 à 17h00 <input type="checkbox"/>	142,80€ / 47,94€	151,98€ / 51€
Par année de naissance pour les enfants	2016/2017 mercredi de 14h45 à 15h30 <input type="checkbox"/>	93,84€ / 31,62€	104,04€ / 35,70€
	2014/2015 mercredi de 15h45 à 16h45 <input type="checkbox"/>		
Ateliers Chorégraphiques	2011/2012/2013 mercredi de 17h à 18h <input type="checkbox"/>	107,10€ / 36,72€	116,28€ / 39,78€
	Ados jeudi de 18h30 à 19h45 <input type="checkbox"/>		
	Adultes jeudi de 20h à 22h <input type="checkbox"/>	110,16€ / 37,74€	145,86€ / 48,96€
	Classique lundi de 19h30 à 21h <input type="checkbox"/>	110,16€ / 37,74€	145,86€ / 48,96€
	Dès 16 ans - Gratuit pour les inscrits <input type="checkbox"/>		

* Un minimum de 8 participants par groupe est nécessaire.

La répartition à l'intérieur des différents groupes est à l'appréciation des intervenants.

Attestation d'engagement

Année scolaire 2022-2023

Les ateliers d'arts plastiques sont dirigés par Andréa Foltete.
Ils se déroulent dans la salle d'animation du Centre socioculturel (39, avenue d'Harcourt).

Les ateliers chorégraphiques sont dirigés par *la compagnie Le Morceau de sucre* (intervenante : Amélie Boblin) et se déroulent dans la salle de danse (école élémentaire Jean Goueslard).

Les ateliers suivent le calendrier scolaire et commencent la troisième semaine de septembre. Il n'y a pas d'atelier pendant les vacances scolaires, ce qui correspond à environ 32 séances par année scolaire.
Pour une question d'assurance pour les enfants, la prise en charge des inscrits est effective dans les salles et aux heures où se déroulent les ateliers.

L'engagement est annuel. Avant l'inscription, une période d'essai est conseillée (1 à 2 séances). L'attestation qui suit doit être signée par l'inscrit (ou son représentant s'il est mineur). Elle constitue l'inscription effective.

Le règlement sur facture est annuel ou trimestriel, il s'effectue au Centre socioculturel, à l'ordre de la Régie culturelle.
39, Route d'Harcourt, 14123 Fleury-sur-Orne
Horaires : lundi 14h-17h30, mardi et jeudi 9h-12h30/14h-17h30
mercredi 9h-12h30/14h-18h, vendredi 9h-12h30

Afin d'établir la facture, merci de cocher le mode de paiement souhaité :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Trimestriel | <input type="checkbox"/> Envoi de la facture par courrier |
| <input type="checkbox"/> Annuel | <input type="checkbox"/> Envoi de la facture par courriel |

ATTESTATION DROIT A L'IMAGE

La ville de Fleury-sur-Orne et la Cie « le Morceau de sucre » accordent la plus grande attention pour qu'aucune photo ne puisse porter préjudice à votre dignité. L'utilisation de l'image reste soumise à votre accord. Nous nous engageons à ne faire aucune exploitation commerciale des prises de vues, à ne pas les transmettre à des tiers non autorisés. Ces dispositions sont portées à votre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Cette autorisation est valable à compter de sa signature, elle est renouvelée chaque année lors des inscriptions aux ateliers. Le retrait de la photo peut être demandé à tout moment dès lors que c'est techniquement possible.

Je soussigné (nom et prénom)donne mon consentement à l'utilisation de ma photo et de celle de mon enfant sur les supports mentionnés ci-dessous, elle est à l'usage exclusif de la Ville de Fleury-sur-Orne et de la Cie « le morceau de sucre » et j'ai compris qu'elle vise à promouvoir les ateliers. Il s'agit d'une autorisation personnelle.

- réseaux sociaux (ville et Cie)
- site internet de la ville
- site internet Cie « le Morceau de sucre »
- support papier Cie
- support papier Ville

Je soussigné (nom et prénom)ne donne pas mon consentement à l'utilisation de mon image et de celle de mon enfant par le Centre socio-culturel.

Fait à

Le / / 2022 **Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :**

Protection des données personnelles – RGPD

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement (UE) 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, d'opposition et de rectification qui vous permet, le cas échéant, de faire compléter, mettre à jour, effacer les données personnelles vous concernant. Elles sont recueillies dans le but de gérer votre inscription aux ateliers proposés par le Centre Socio-culturel de la Mairie de Fleury sur Orne, responsable de traitements, ainsi que les opérations de facturation inhérente à l'inscription. Elles ne sont destinées qu'aux agents municipaux concernés. Pour toutes questions relatives à l'application du RGPD, et à vos droits, vous pouvez contacter par courrier la Mairie de Fleury-sur-Orne ou son Délégué à la Protection des données (DPO) sur l'adresse mail suivante : rgpd@fleury-sur-orne.fr. Dans le cas où vous ne seriez pas satisfait de la réponse apportée, il vous est possible de former une réclamation auprès de Commission nationale informatique et libertés (CNIL) via son site internet www.cnil.fr